

## Qu'est-ce qu'une tendance ?

A propos d' « *un autre [AUTREMENT] ailleurs et plus authentique semble-t-il* » dont il est question dans un texte paru sur le *blog* de Laurent PIAU par lequel il annonce la création d'une nouvelle tendance au sein du SNETAA, il me paraît utile de faire quelques remarques sur ce qu'est une tendance du point de vue, bien entendu, du SNCA e.i.L. Convergence.

Dans les organisations syndicales où existent des « tendances », une « tendance » ou, comme il est pudiquement dit parfois, un « courant de pensée », est l'expression d'une **adhésion à une idéologie qui n'a qu'un lointain rapport avec le syndicalisme**. La lutte entre les tendances est donc la lutte pour le pouvoir, c'est-à-dire, par la domination d'une idéologie sur d'autres, pour le contrôle d'un appareil.

Pabot qui, sans être un fin politique contrairement à ce qu'il a prétendu faire croire aux autres et d'abord à lui-même, est un finaud doublé d'un roublard, a refusé, pour éviter l'écueil idéologique du terme « tendance », de faire d'AUTREMENT une tendance : c'est pourquoi il a inventé le CRAS, courant de réflexion et d'action syndicale (au singulier paraît-il ...). Mais son CRAS est aussi un courant ...de pensée.

Ecole Emancipée, d'où il est venu avant de rejoindre la majorité UID de la FEN et du SNETAA-FEN, récuse le mot « tendance » au profit de « courant de pensée »... Les trotskistes de l'ancienne LCR revendiquent l'allégeance syndicale à l'organisation politique. On voit où se situe l'indépendance syndicale de Pabot vis-à-vis des « sectes » dont parle la *Charte d'Amiens*.

C'est pourquoi AUTREMENT est devenu AUTREMENT **POUR** ... Et cela ce n'est pas une invention de Pabot, mais une initiative du petit groupe qui autour de quelques membres du SNES (dont j'étais ...) a donné du sens à AUTREMENT qui au début n'était qu'un trucage de vocabulaire destiné à faire de la recomposition syndicale.

Ce **POUR** change tout ; il signifie qu'AUTREMENT doit être un programme **pour** agir sur une réalité peu satisfaisante, en l'occurrence et historiquement – l'implosion de la FEN, la création du SE et celle, inattendue, de la FSU, soit le début de la décennie 90 – l'état du syndicalisme engoncé dans la cogestion et la collabo idéologique avec des partis politiques.

Il y a donc eu, d'abord, AUTREMENT **POUR** LE SNES, puis AUTREMENT **POUR** LA FSU. Il y a même eu, et il y a toujours, même si ses « animateurs » n'en savent rien ou n'ont rien compris, AUTREMENT **POUR** LE SNETAA.

C'est aussi la raison pour laquelle l'AUTREMENT auquel adhère et que, par ses actes, s'efforce de faire vivre le SNCA e.i.L. Convergence est AUTREMENT **POUR** LE SYNDICALISME INDEPENDANT, EFFICACE ET LAÏQUE.

Nous sommes donc loin du SNETAA et de sa querelle POUR ...le contrôle de l'appareil et de ce qui va avec, même si les uns et les autres des combattants habillent leur différend d'une teinture syndicale : les tenants de l'équipe nationale groupée autour de Christian Lage prétendent qu'en soutenant la réforme de l'enseignement professionnel ils sauvent ce qui reste des PLP, alors que les adversaires de cette même équipe arguent qu'ils faut s'en tenir aux mandats.

Le SNCA e.i.L. Convergence n'emploie pour son compte ni le mot « tendance », ni les expressions « courant de pensée » ou « CRAS » quand il s'agit d'AUTREMENT. En effet,

parce qu'il y voit un programme destiné à faire appliquer les principes de la *Charte d'Amiens* et à en atteindre les objectifs, il utilise l'expression d' « orientation syndicale » proposée aux militants, aux adhérents, aux salariés, aux travailleurs pour œuvrer à leur émancipation. C'est pourquoi il affirme aussi qu'AUTREMENT est indépassable, incontournable, insurpassable puisque c'est un outil en totale adéquation avec la vocation même du syndicalisme.

Il va de soi que les tribulations d'AUTREMENT-SNETAA ne concernent nullement AUTREMENT. Mais il est non moins évident que perdre de vue la véritable signification d'AUTREMENT ne prépare pas à remporter la victoire sur le syndicalisme que nous exécutons : celui de la trahison et de l'imposture.

Françoise Roche